

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Plu*i*

Boucle
Nord de Seine

Troisième réunion publique d'information Projet d'Aménagement et de développement durable

20 avril 2023

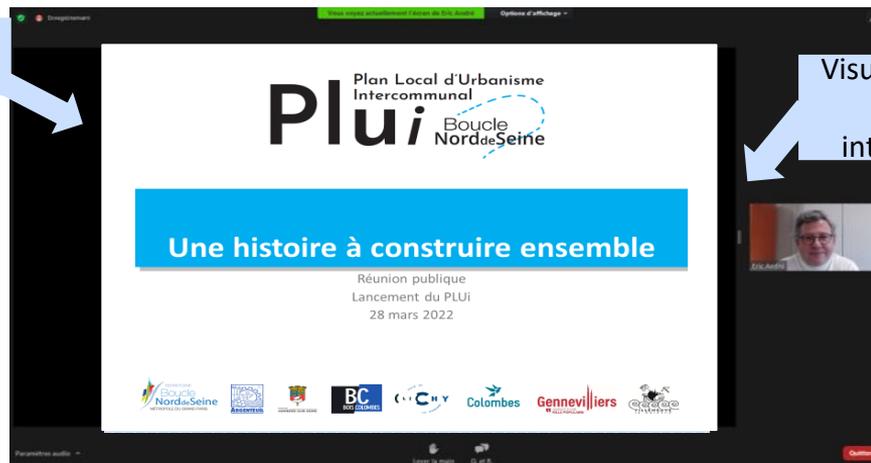


SI VOUS PERDEZ LA CONNEXION

- Fermez votre fenêtre Zoom et reconnectez-vous *via* le même lien
- Si cela ne fonctionne pas, vous pouvez essayer de vous connecter par téléphone au 01.86.99.58.31, n° du webinaire : **813 0073 7391**
- Si rien ne fonctionne, contactez le support technique : Marie-Liesse Poyeton par mail marie-liesse.poyeton@grouperougevif.fr ou par téléphone au 01.86.90.01.07

Visualisation de la présentation

- 1) Micros et caméras sont désactivés par défaut à votre arrivée dans le webinaire.
- 2) Vous pouvez poser vos questions à tout moment via le Q&R, les questions seront traitées au fur et à mesure de la présentation et seront adressées directement à BNS.
- 3) Des temps de prise de parole sont prévus après les interventions. Si vous souhaitez prendre la parole à ce moment-là, il faudra **lever la main virtuellement** (nous vous indiquerons à quel moment le faire).



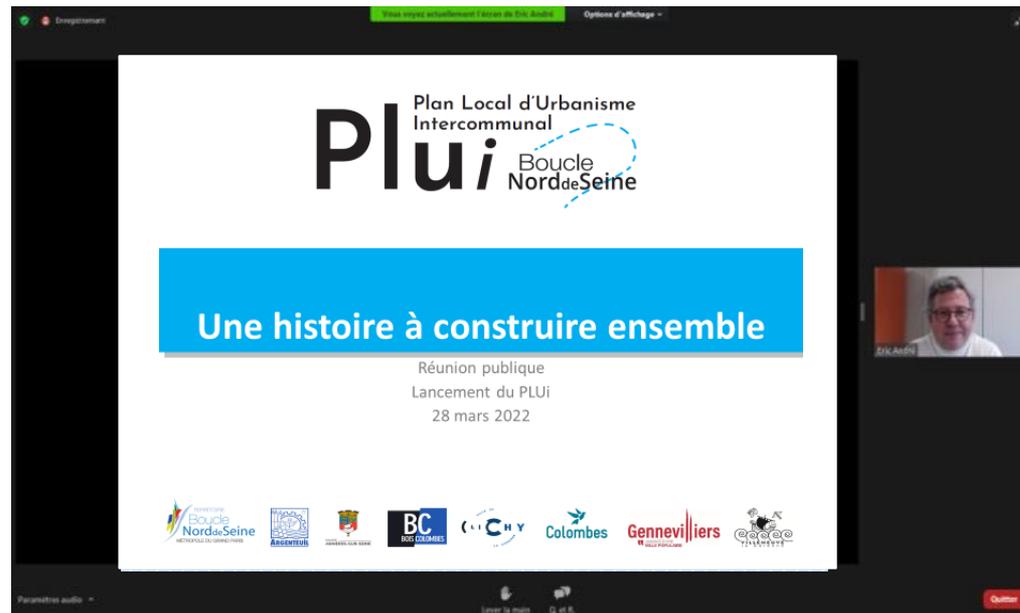
Visualisation du ou des intervenants

Micro coupé

Ouvrir le Q&R

Mode d'emploi pour prendre la parole :

- 1) Lever la main
- 2) Attendre que l'animateur vous donne la parole
- 3) Décliner nom, prénom et ville de provenance
- 4) Poser votre question ou donner votre avis sur le thème
- 5) Faire des interventions courtes pour que chacun puisse s'exprimer
- 6) Rester bienveillant et courtois



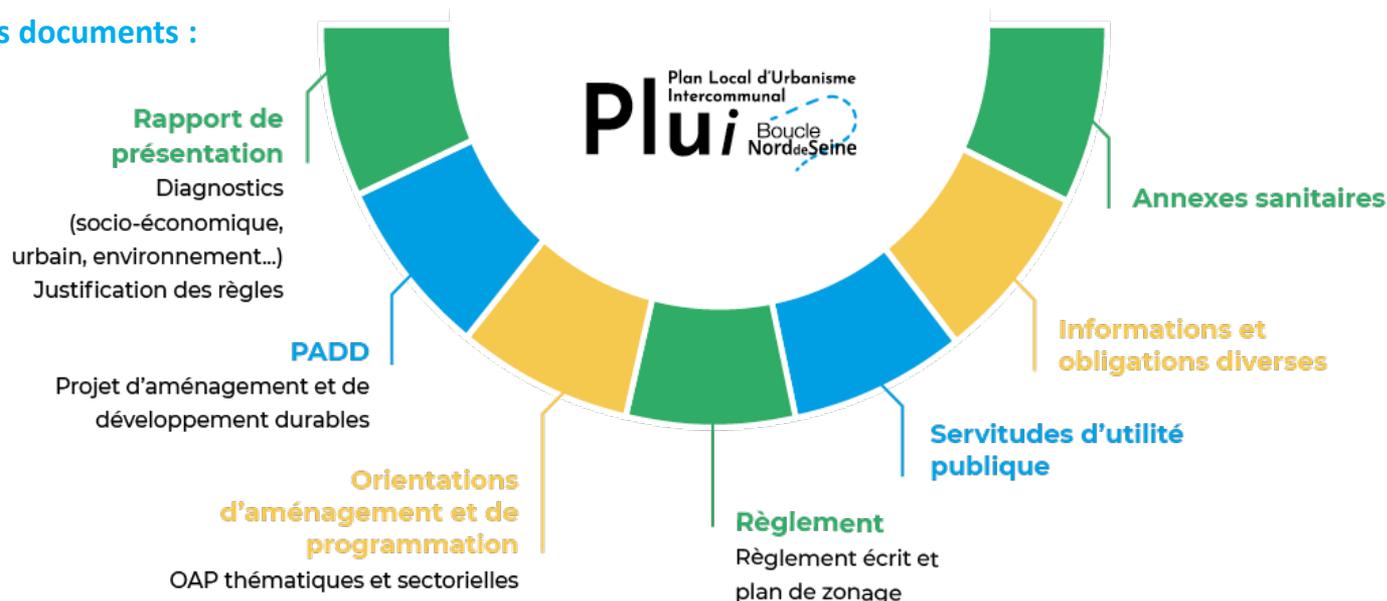
Pendant la présentation des questions vont vous être proposées, nous attendons vos contributions !

Lever la main

Ouvrir le Q&R

- **Patrice LECLERC** – Vice-président en charge de la stratégie et de la planification urbaine
- **Anne-Laure PEREZ** – Vice-Présidente en charge de l'aménagement urbain
- **Noël BERTOMEU** - Directeur Général des Services
- **Anaïs KOT** – Directrice du développement
- **Jasmine DOZIAS** - Responsable planification et PLUi
- **Margot LE ROY**- Cheffe de projet, Rouge Vif, prestataire (concertation & communication du PLUi)
- **David LIZION** - Codra, prestataire (élaboration du PLUi)
- **Claire BLANDIN** – Codra, prestataire (élaboration du PLUi)
- **Marine LINGLART** – Urban Eco, prestataire (élaboration du volet environnementale du PLUi)

Le PLUi est composé de **plusieurs documents** :



- Il précise le **droit des sols**.
- Il constitue un outil de mise en œuvre des projets publics et privés.
- Il fixe un cadre de **cohérence** des différentes **actions d'aménagement** et des **politiques publiques sectorielles**.

Ce qui nécessite de développer :

- Une **vision globale** du développement du territoire.
- Établie à partir d'un **diagnostic territorial**.
- Pour définir les **orientations générales** d'aménagement et d'urbanisme.

Le calendrier d'élaboration du PLUi

Avril 2021

Prescription
élaboration
du PLUi

Printemps 2023

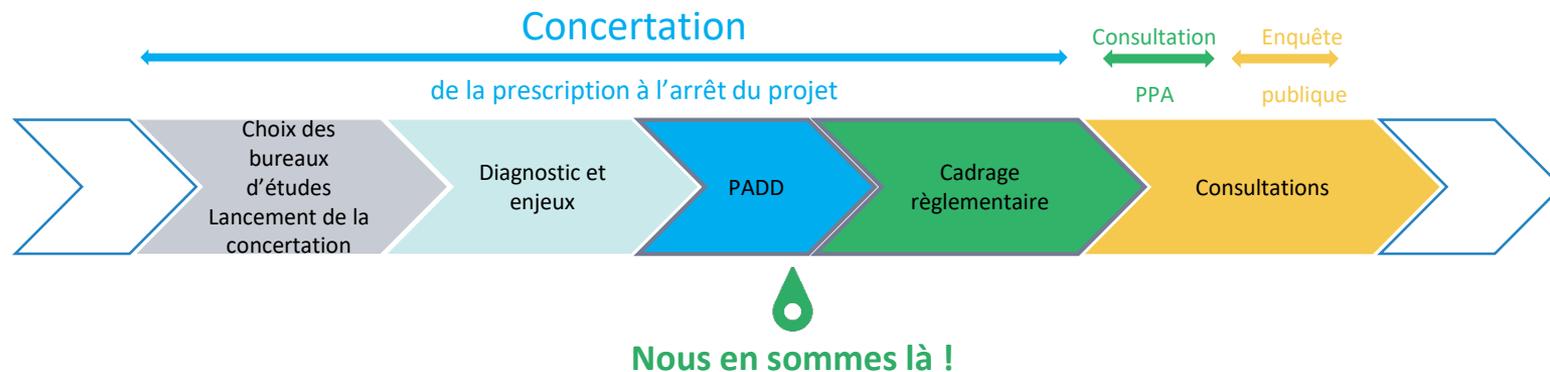
Débat sur les
orientations du
PADD

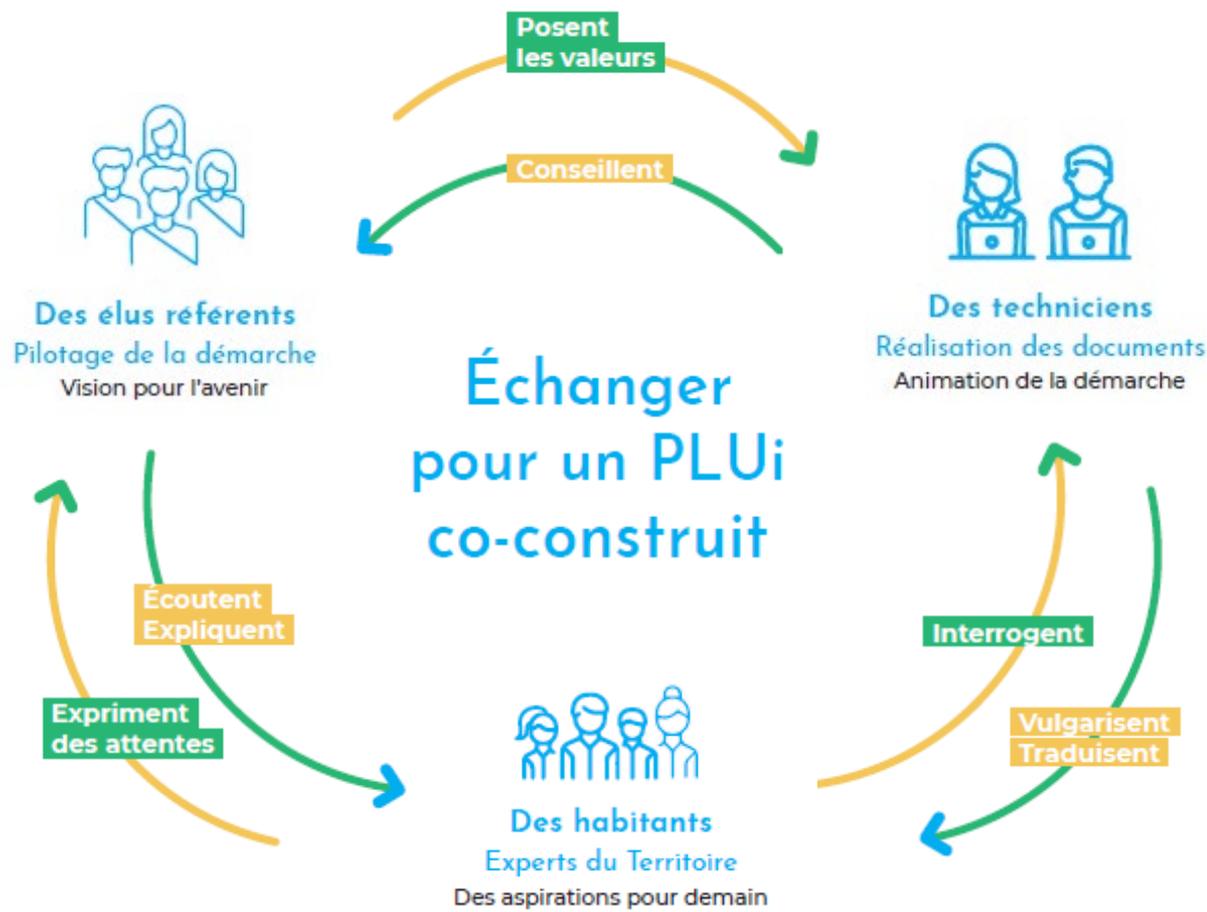
Début 2024

Bilan de la
concertation
Arrêt du projet

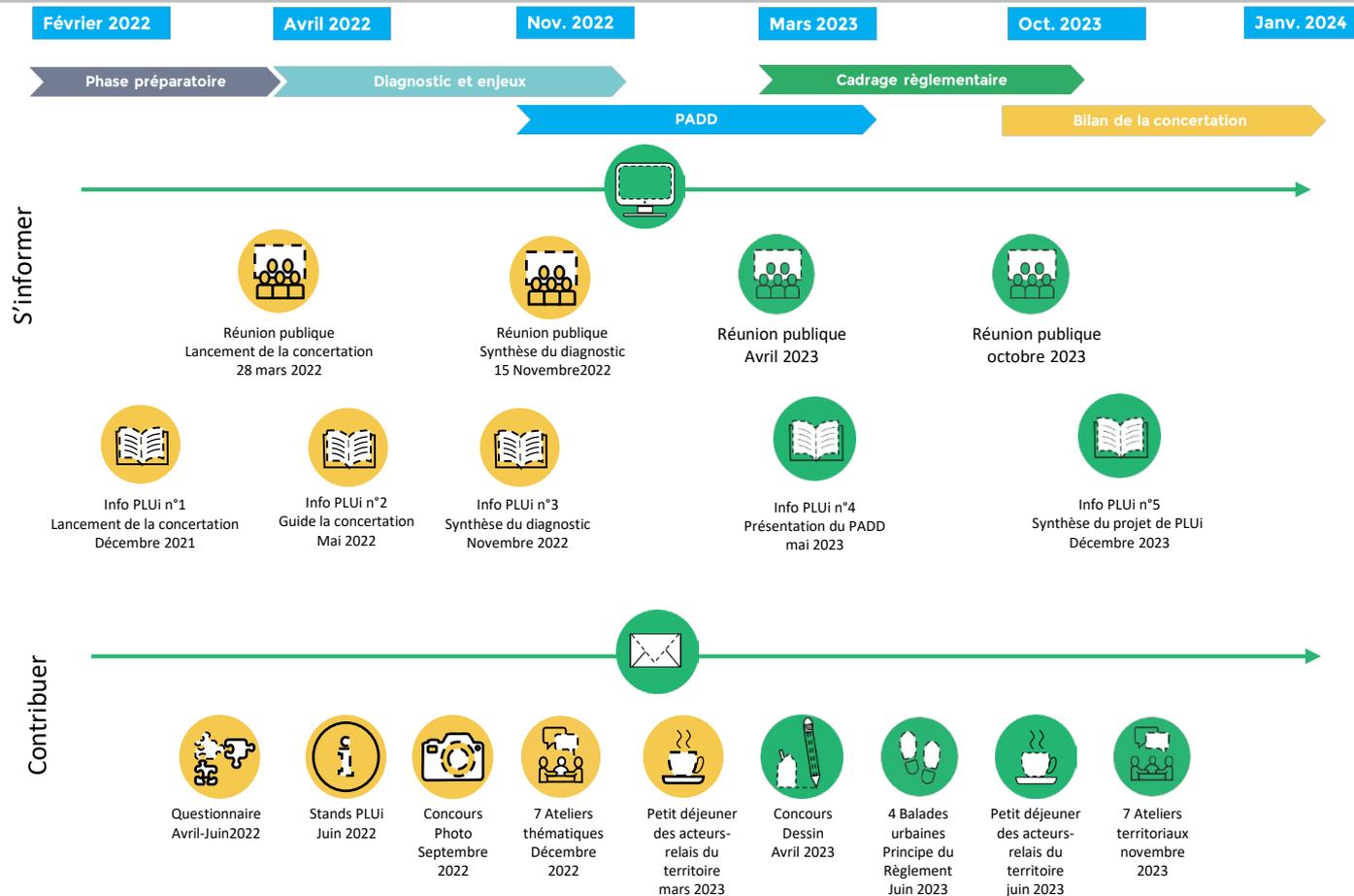
Début 2025

Approbation du
PLUi





Les outils de concertation et de communication du PLUi



Les défis pour Boucle Nord de Seine 2035



Une haute qualité de vi(II)e pour les habitants et les usagers

Faire la ville là où elle a les meilleures chances de réussir : calme, desserte, aménités urbaines (accès aux commerces, équipements, services)

Renforcer la qualité urbaine, la continuité des espaces publics et la qualité des logements

Assurer la fluidité des parcours résidentiels grâce à la diversification des logements et l'adaptation aux besoins locaux

Offrir des services de qualité et de proximité

Assurer un maillage qui permette la fluidité et la diversité des mobilités

Vers une attractivité confortée et reconnue



Vers une excellence environnementale dans un cadre favorable à la santé

Mieux renouer et redonner accès à la Seine, créer un dialogue inter-rives



Renforcer la place de la nature en ville pour concilier amélioration de la biodiversité, gestion des eaux et réduction des îlots de chaleur

Réduire les nuisances et pollutions et limiter leurs impacts, renforcer la résilience du territoire

Valoriser les patrimoines, préserver des tissus pavillonnaires, améliorer des quartiers mixtes, éviter les démolitions

Être attractifs pour les entreprises dans l'écosystème industriel spécifique et le compléter

Renforcer la coopération intercommunale pour améliorer la cohérence territoriale

Favoriser l'ancrage des populations par une meilleure attractivité et un développement d'une offre en logements diversifiée

Tendre vers un meilleur équilibre habitat-emploi, en préservant les zones d'emplois et en renforçant la formation

Améliorer le rayonnement, l'accessibilité et la visibilité du territoire dans la métropole



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Plui Boucle Nord de Seine
Dessignons ensemble notre territoire
Participez aux ateliers de Concertation

Le territoire à tout âge !
Mercredi 7 décembre de 18h30 à 20h30
Argenteuil
Auditorium de l'Hôtel de Ville
12-14 Bd Léon Felix

Quelle ville demain ?
Jeudi 1^{er} décembre de 18h30 à 20h30
Gennevilliers
L'Espace culturel et social Aimé Césaire
6-8 Av. du Luth

Mais ce qui compte, c'est la santé !
Mercredi 14 décembre de 16h à 18h
Villeneuve-la-Garenne
Salon Neptune
74 rue de la Fosse aux Astres

Nature en ville, nature à tous les étages !
Samedi 10 décembre de 10h à 12h
Colombes
Salle d'honneur de l'Hôtel de Ville
Place de la République

Le patrimoine en question ?
Jeudi 15 décembre de 19h30 à 21h30
Bois-Colombes
Château des Tourelles
98, rue Paul-Déroutède

La Seine dans tous ses états !
Lundi 12 décembre de 18h30 à 20h30
Clichy-la-Garenne
Maison des Associations Aimé Césaire
80 Bd du Général Leclerc

Vivre le territoire !
Mardi 6 décembre de 18h30 à 20h30
Asnières-sur-Seine
Théâtre Armande Béjart - salle N°7
16 place de l'Hôtel de Ville

Argenteuil | Asnières-sur-Seine | Bois-Colombes
Clichy-la-Garenne | Colombes | Gennevilliers | Villeneuve-la-Garenne

Ouverts à tous sur inscription
Pour plus d'information : www.bouclenorddeSeine.fr/plui

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Boucle Nord de Seine
MEMBRES DU GRAND-PARI

- 7 communes
- 7 lieux
- 7 thématiques croisées
- Environ 100 participants
- Durant la première quinzaine de décembre



Quelle ville demain ?

Vivre le territoire !

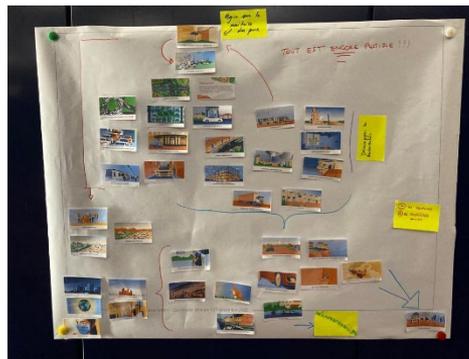
Le territoire à tout âge !

Nature en ville, nature à tous les étages !

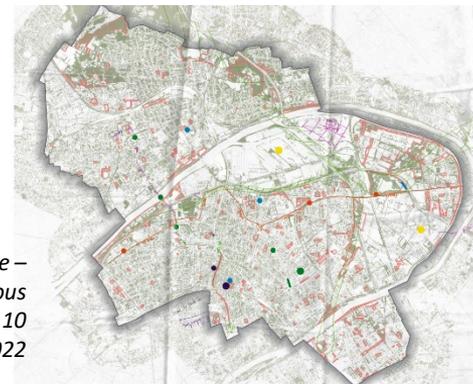
La Seine dans tous ses états ?

Mais ce qui compte c'est la santé !

Le patrimoine en question ?



Fresque de la Ville « Tout est encore possible » – atelier du 1^{er} décembre 2022



*Restitution cartographique –
« Nature en ville, nature à tous les étages » - atelier du 10 décembre 2022*

Quels étaient les objectifs de l'atelier ?

- **Collaborer** en équipe en suivant la logique constat/solutions
- **Débattre** sur les enjeux du territoire
- **Formuler** des solutions pour le territoire afin d'atteindre les objectifs proposés pour chaque thématique



*Arbre des possibles –
« Vivre le territoire » - atelier du 6 décembre 2022*

Renforcer le commerce de proximité : *qualité, diversité et proximité avec le lieu de vie*

Accueillir des commerces artisanaux

Travailler sur le territoire

Soutenir l'économie sociale et solidaire

Renforcer la capacité à accueillir des entreprises

Développer une meilleure desserte en transports en commun pour se déplacer au sein du territoire

Développer la **production autonome du territoire** sur les questions alimentaires et d'énergie

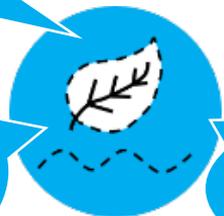
Développer des centres de formation en lien avec la revalorisation des déchets et le recyclage

Accueillir de nouveaux établissements scolaires supérieurs pour

- *développer les offres d'emplois sur le territoire*
- *permettre l'installation durable de la population sur le territoire*

Prolonger les corridors verts existants, et renforcer la Trame verte et bleue

Améliorer l'accessibilité des espaces verts



Réponse à la carence en espaces verts

Travailler sur la qualité des matériaux dans une logique de durabilité et de respect de l'environnement



Une densification mieux pensée et accompagnée de végétation pour être acceptable pour les habitants

Préférer la rénovation, la réhabilitation, l'utilisation de locaux vacants, la transformation de bureaux pour produire des logements que la construction neuve

S'inscrire dans une démarche d'autonomie énergétique



Augmentation des mobilités actives

Réduction du bruit et des nuisances

Re-végétaliser les quais bétonnés

Redonner de la place au local et aux loisirs en bordure de Seine au lieu du trafic



Renaturation des bords de Seine

Gérer les eaux de pluie avec des aménagements comme les noues paysagères

Vos contributions : Haute qualité de vie et de service pour les usagers

L'urbanisation rapide remet en cause la fluidité de la ville et sature les espaces publics, les transports et l'usage des services publics.

Prévoir dans les nouvelles opérations une mixité fonctionnelle favorisant la ville du quart d'heure, le vivre ensemble et la proximité des services et des commerces avec les lieux d'habitation.

Maitriser le prix des logements afin de permettre aux habitants d'avoir des logements abordables

Réduire le nombre de voitures et privilégier les mobilités douces.

Beaucoup de choses à faire dans une ville pleine de potentiel.

Maitriser les productions de logements à destination des ménages modestes et très modestes ;

Ambiance populaire, détendue.

La création de lieux de sociabilité, de convivialité favorisant du lien social et permettant un dialogue entre les différentes générations du territoire

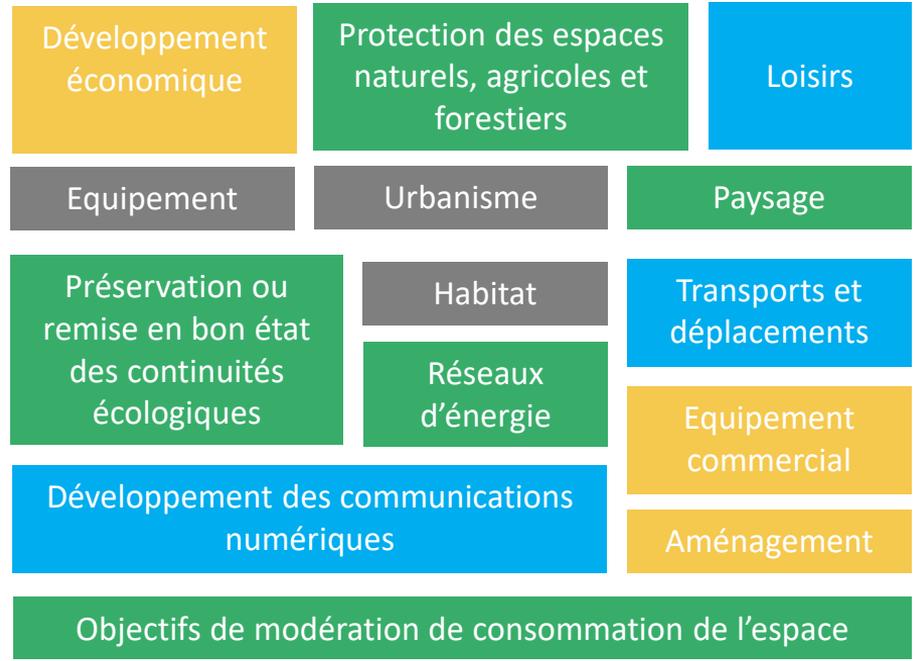
Le **développement de commerces artisanaux** permettant de proposer une offre de qualité et mettant en valeur le savoir-faire des acteurs du territoire.

Réhabiliter les friches et être dans une logique de réutilisation des matériaux pour le développement de la ville

Des opérations nouvelles avec **des services de proximité**

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES

- Il est issu des **enjeux du diagnostic** et comprend tous les thèmes précisés dans le Code de l'urbanisme
- Il fixe un **projet de territoire à horizon 10-15 ans** : Il constitue l'outil de prospective majeur pour définir le projet pour l'aménagement du territoire, ses objectifs doivent donc être ancrés territorialement
- Il représente l'élément **central du PLUi qui guide les choix** pour la conception de la partie règlementaire : OAP, zonage et règlement doivent être en cohérence avec le PADD
- C'est au regard du PADD que sont prévues les futures évolutions du PLUi



**AXE 1 Un territoire d'équilibres
riche de ses diversités**

**AXE 2 Un territoire engagé dans
une transition
environnementale ambitieuse**

**AXE 3 : Un territoire du « vivre
ensemble »**

**AXE 4 : Un territoire actif,
productif et innovant**

Défi 1.1 Reconquérir la Seine

Défi 1.2 Conforter l'attractivité territoriale

Défi 1.3 Révéler la diversité des paysages et des patrimoines

Défi 2.1 : Amplifier la nature en ville et améliorer le rapport au vivant

Défi 2.2 : Devenir un territoire sobre et économe

Défi 2.3 : Réussir la « ville santé »

Défi 3.1 : Aménager un territoire pour tous et à tout âge

Défi 3.2 : Irriguer la ville de mobilités apaisées

Défi 3.3 : Renforcer le territoire des proximités et du quotidien

Défi 4.1 : Conforter le territoire actif et productif en faveur de l'emploi

Défi 4.2 : Soutenir les mutations et la valorisation des secteurs d'activités

**Défi 4.3 : Affirmer la singularité portuaire au bénéfice de la transition
environnementale**

Défi
1.1

Reconquérir la Seine



Orientation 1.1.1 :

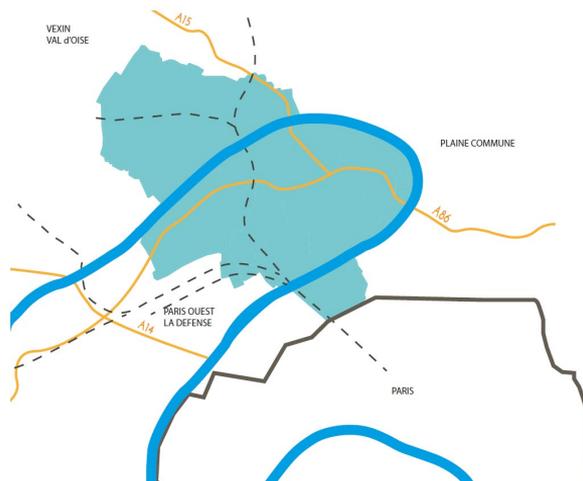
Redonner à la Seine sa place dans le paysage

Orientation 1.1.2 :

Concilier la multiplicité des usages de la Seine

Défi
1.2

Conforter l'attractivité territoriale



Orientation 1.2.1 :

Tendre vers un territoire d'équilibre et d'ancrage

Orientation 1.2.2 :

Apaiser pour mieux relier

Défi
1.3

Révéler la diversité des paysages et des patrimoines



Orientation 1.3.1 :

Mettre en valeur le paysage

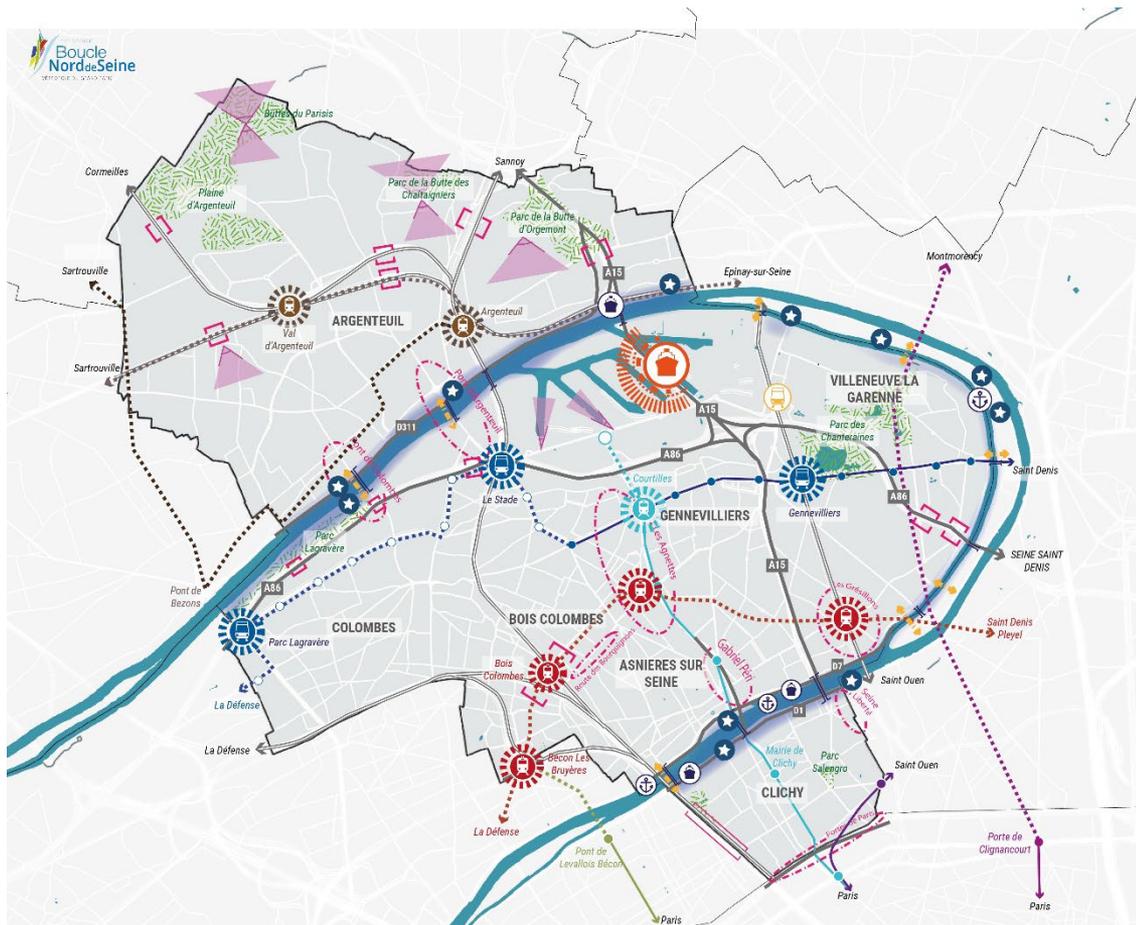
Orientation 1.3.2 :

Préserver l'héritage historique et architectural

Orientation 1.3.3 :

Valoriser les formes urbaines diversifiées

AXE 1 Un territoire d'équilibres riche de ses diversités



Cette carte est schématique, elle vise à traduire graphiquement les orientations du PADD. Chaque figuré est positionné à titre indicatif

Défi 1.1 : Reconquérir le berges de Seine

Réaliser de nouveaux franchissements en faveur des modes actifs pour tisser des liens entre les communes

Maintenir les usages existants sur le fleuve et ses berges



port de plaisance/loisirs



port à vocation économique

Développer des espaces de loisirs, sportifs et récréatifs



Défi 1.2 : Conforter l'attractivité du territoire

Soutenir et accompagner les projets de transports collectifs



ligne 15 du GPE



extension T1 à Colombes



Tram train 11 à Argenteuil
«Bus Entre Seine» à Argenteuil



Prolongement des lignes :
3 vers le Port de Gennevilliers
3 vers Bécon les Bruyères
4 vers Gare de Montmorency



arrêt supplémentaire de la ligne C du RER

Conforter le port de Gennevilliers comme porte d'entrée pour l'axe Seine au sein de la Métropole du Grand Paris



Atténuer les coupures urbaines dues aux grands infrastructures de transports par la requalification et/ou apaisement des franchissements



Créer de bonnes cohérences urbaines au sein d'espaces stratégiques à l'interface entre les villes



Défi 1.3 : Révéler la diversité des paysages et des patrimoines

Donner à voir et préserver les vues et panoramas remarquables



Gérer les enjeux paysagers à l'échelle des tissus urbains

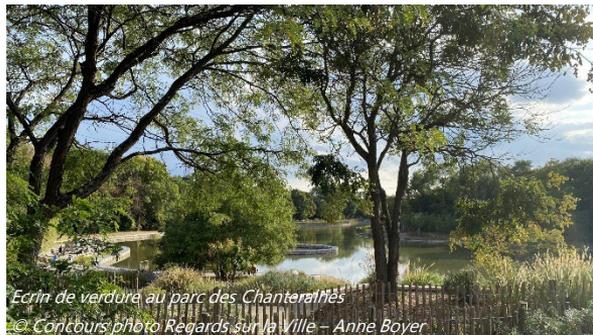


Protéger les grands parcs et espaces naturels du territoire



Défi
2.1

Amplifier la nature en ville et améliorer le rapport au vivant



Orientation 2.1.1 :

Renforcer la Trame Bleue essentielle au territoire

Orientation 2.1.2 :

Consolider un écosystème porteur de biodiversité terrestre

Défi
2.2

Devenir un territoire sobre et économe



Orientation 2.2.1 :

Réduire l'empreinte carbone liée aux constructions existantes et nouvelles

Orientation 2.2.2 :

Economiser l'espace, notamment de pleine terre

Défi
2.3

Réussir la « ville santé »



Orientation 2.3.1:

Tendre vers un urbanisme favorable à la Santé

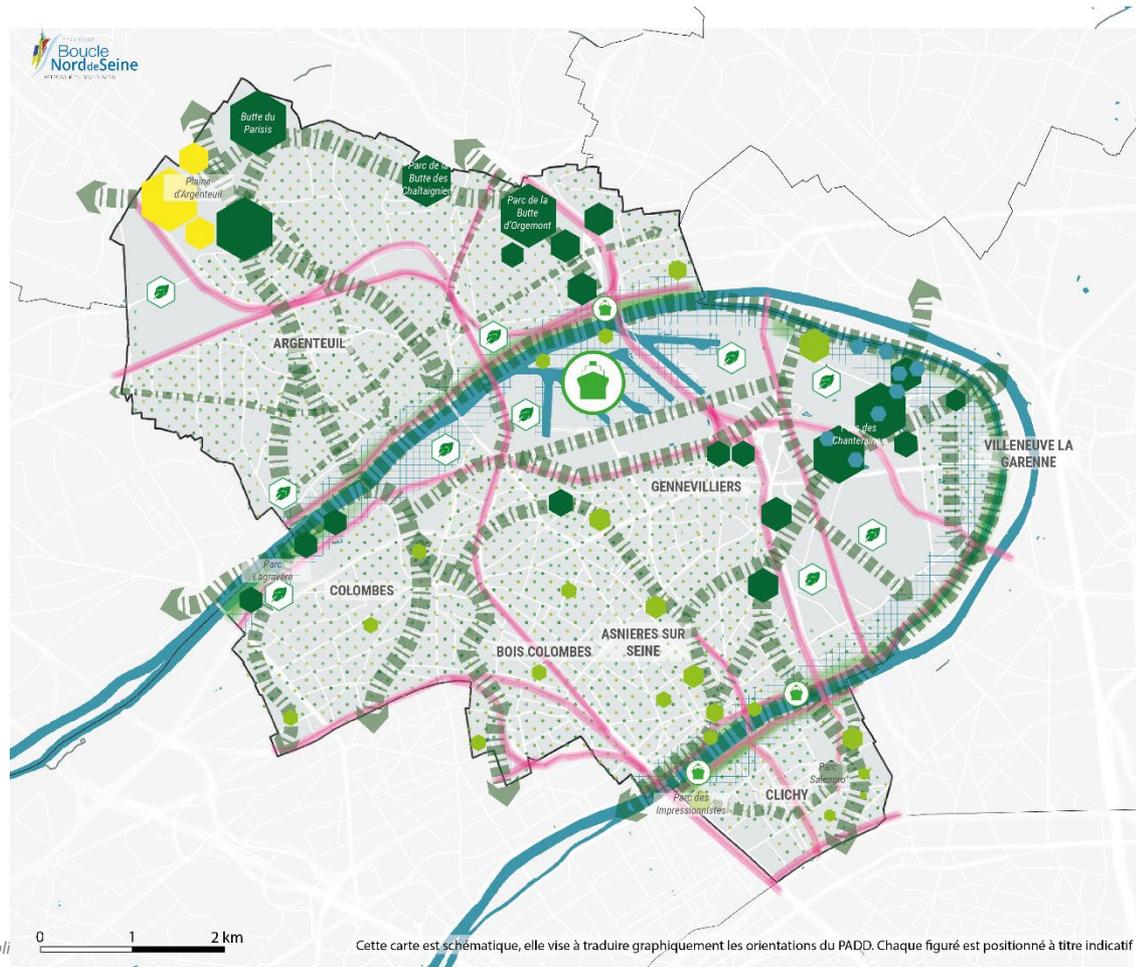
Orientation 2.3.2 :

Renforcer la résilience face au changement climatique

Orientation 2.3.3 :

Maîtriser la localisation et l'impact des projets

AXE 2 Un territoire engagé dans une transition environnementale



Défi 2.1 : Amplifier la nature en ville et améliorer le rapport au vivant

Assurer une renaturation des berges de Seine

Préserver les plans d'eau, mares et les zones humides

Maintenir et renforcer les grands noyaux de biodiversité du territoire

Consolider les grandes composantes de la trame verte locale et les connecter

Protéger la mosaïque des espaces verts des tissus résidentiels (jardins et cœurs d'îlots)

Renforcer la végétalisation des zones d'activités économiques

Défi 2.2 : Devenir un territoire sobre et économe

Préserver et valoriser les espaces agricoles

Défi 2.3 : Réussir la ville « Santé »

Limiter les nuisances liées aux axes ferrés ou routiers de grand trafic, en lien avec les gestionnaires de ces infrastructures

Faire des ports d'activité des outils au service d'un territoire décarbonné



AXE 3 : Un territoire du « vivre ensemble »

Défi
3.1

Aménager un territoire pour tous et à tout âge



Orientation 3.1.1 :

Fluidifier les parcours résidentiels pour favoriser l'ancrage des populations

Orientation 3.1.2 :

Améliorer les qualités du parc de logements existants et en projet

Défi
3.2

Irriguer la ville de mobilités apaisées



Orientation 3.2.1 :

Développer des modes alternatifs à l'usage individuel de la voiture

Orientation 3.2.2 :

Apaiser et sécuriser les déplacements à pied et à vélo

Défi
3.3

Renforcer le territoire des proximités et du quotidien



Orientation 3.3.1 :

Améliorer le cadre de vie immédiat

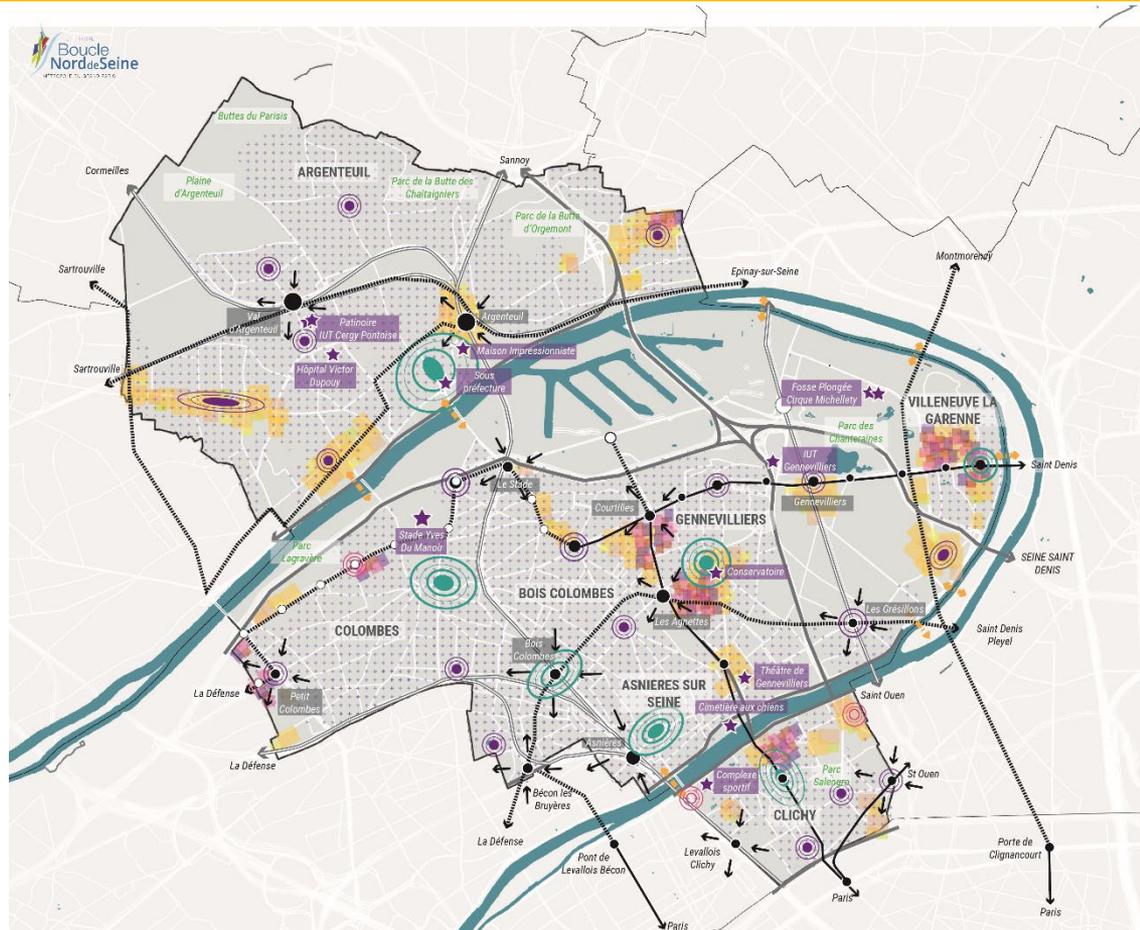
Orientation 3.3.2 :

Assurer des commerces au service des usagers du territoire

Orientation 3.3.3 :

Renforcer l'offre en équipements du quotidien

AXE 3 : Un territoire du « vivre ensemble »



Défi 3.1 : Aménager un territoire pour tous et à tout âge

Fluidifier les parcours résidentiels pour favoriser l'ancrage des populations

- au sein des tissus existants
- et des secteurs à enjeux

Poursuivre le renouvellement des ensembles d'habitat social

Défi 3.2 : Irriguer la ville de mobilités apaisées

Renforcer l'intermodalité vers et depuis les gares (GPE, projets TC structurants, gare existantes)

- réseau existant
- réseau en projet

Réaliser de nouveaux franchissements en faveur des modes actifs pour tisser des liens entre les communes

Défi 3.3 : Renforcer le territoire des proximités et du quotidien

Renforcer les centralités et polarités existantes (commerces, services, équipements, etc.)

Développer de nouvelles polarités

Accroître le rayonnement d'équipements structurants du territoire



AXE 4 : Un territoire actif, productif et innovant

Défi
4.1

Conforter le territoire actif et productif en faveur de l'emploi



Orientation 4.1.1 :
Conforter l'écosystème économique par la complémentarité des offres

Orientation 4.1.2 :
Conforter le territoire d'emploi et limiter sa résidentialisation

Défi
4.2

Soutenir les mutations et la valorisation des secteurs d'activités



Orientation 4.2.1 :
Garantir un environnement architectural et urbain agréable et attractif

Orientation 4.2.2 :
Permettre la diversité de l'écosystème entrepreneurial

Défi
4.3

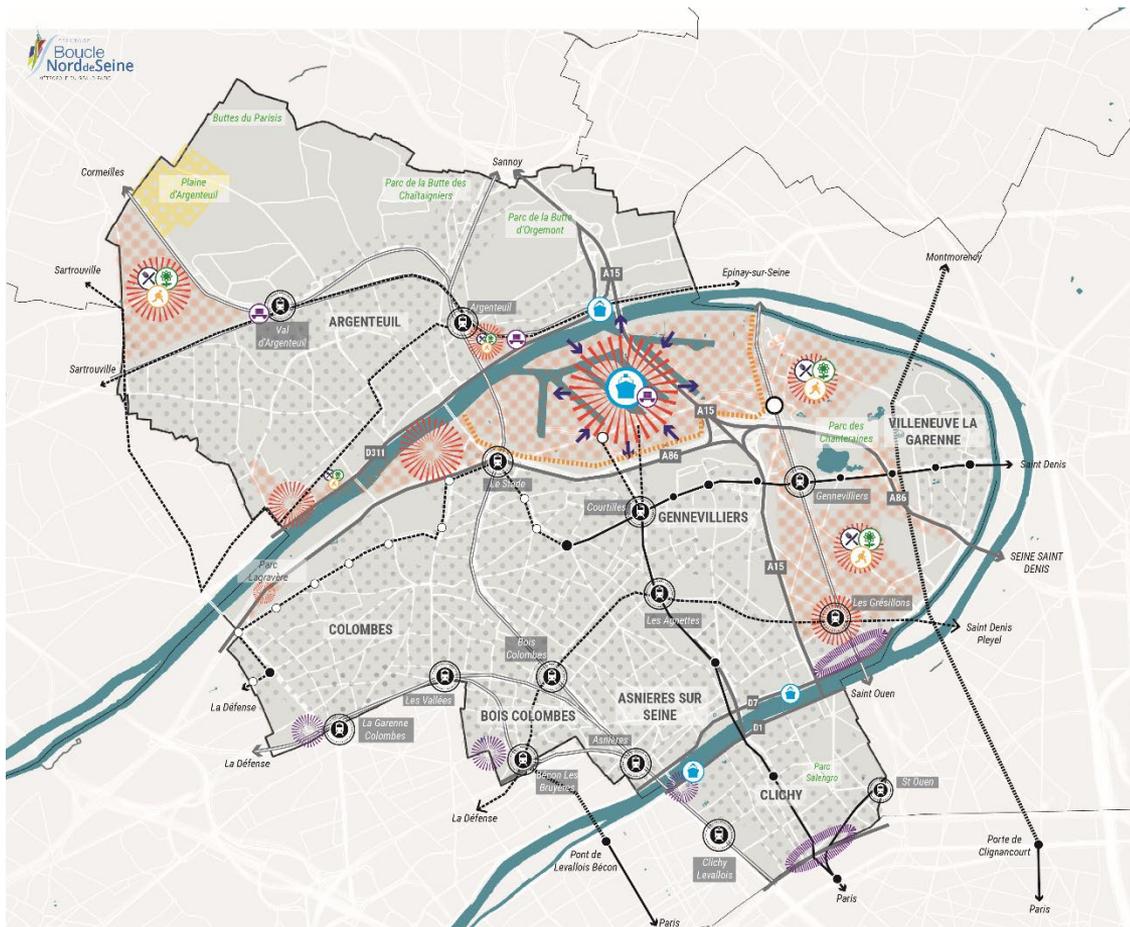
Affirmer la singularité portuaire au bénéfice de la transition environnementale



Orientation 4.3 1 :
Valoriser la singularité industrialo-portuaire

Orientation 4.3 2 :
Encadrer l'activité logistique

AXE 4 : Un territoire actif, productif et innovant

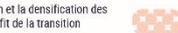


Défi 4.1 : Conforter le territoire actif et productif en faveur de l'emploi

Valoriser la complémentarité économique et fonctionnelle des différents lieux d'activités du territoire :



Permettre l'intensification et la densification des secteurs d'activité au profit de la transition environnementale



Maîtriser l'avenir des fonciers stratégiques en sanctuarisant leur vocation économique



Créer des aménités urbaines au sein des zones d'activités économiques



Renforcer l'attractivité économique en cohérence avec les gares et stations du territoire (en projets et existante)



Défi 4.3 : Affirmer la singularité portuaire au bénéfice de la transition environnementale

Conforter le port de Gennevilliers comme outil de développement économique du territoire



en confortant le site comme porte d'entrée industrielle et logistique pour l'Axe Seine aux portes de Paris



en renforçant l'intermodalité avec le fret ferroviaire



Circonscrire l'activité de grande logistique au seul secteur portuaire

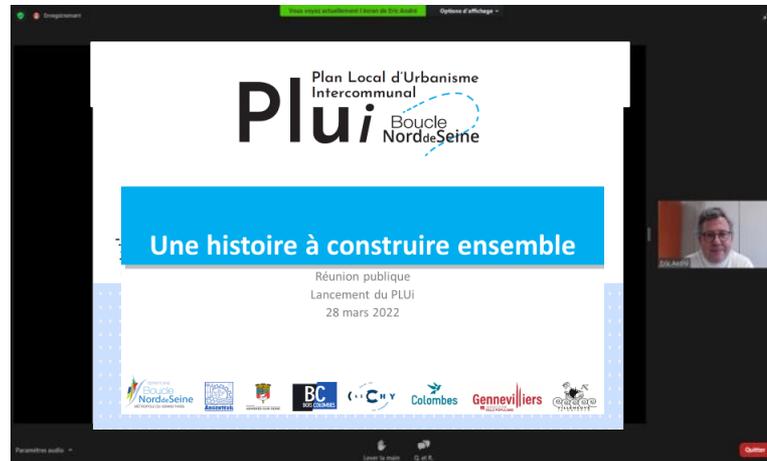


Temps d'échanges



Mode d'emploi pour prendre la parole :

- 1) Lever la main
- 2) Attendre que l'animateur vous donne la parole
- 3) Décliner nom, prénom et ville de provenance
- 4) Poser votre question ou donner votre avis sur le thème
- 5) Faire des interventions courtes pour que chacun puisse s'exprimer
- 6) Rester bienveillant et courtois



Lever la main

Ouvrir le Q&R

Prochaines étapes





- Un concours dessins « Demain ma ville » encours auprès des centres de loisirs de vos villes



- Info PLUi n°4 à paraître en mai-juin sur les Orientations du PADD



- Quatre balades urbaines en juin – thèmes et lieux à confirmer – sur inscription
 - **Lundi 19 juin 2023 de 19h à 21h**
 - **Mercredi 14 juin de 15h à 17h**
 - **Samedi 10 juin de 10h30 à 12h30**
 - **Mardi 27 juin de 18h à 20h**

Toutes les informations sur www.bouclenorddeseine.fr/plui

Vos remarques : plui@bouclenorddeseine.fr

Merci de votre participation
A très bientôt pour la suite du projet
Très bonne fin de soirée

